



N°2024-05



# RETOUR D'EXPÉRIENCE

## Intervention pour feu de pavillon La Plaine sur Mer

### CONTEXTE



25 octobre 2024, 17h06

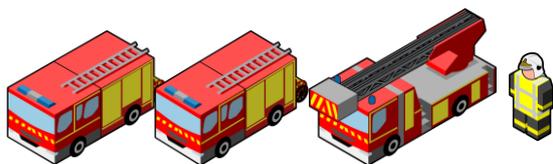
2 LD la Vinotière, commune de **La Plaine sur Mer**

Feu de sous sol dans un pavillon isolé, 1 VL impactée

► Ce RETEX se focalise sur 2 thématiques:

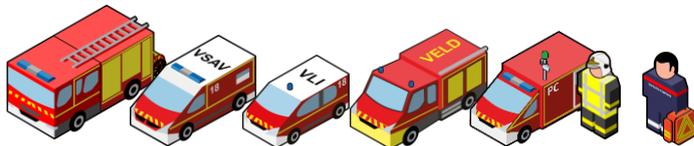
- ❑ La stratégie opérationnelle face aux feux de sous sol.
- ❑ La gestion d'un évènement impliquant des sapeurs pompiers blessés sur opération.

### MOYENS ENGAGES



**Sapeurs pompiers:** 1 FPTL, 1 FPT, 1 EPC 1 CDG

Puis au total:



**Sapeurs pompiers:** 3 FPT, 4 VSAV, 1 VLI, 1 GELD, chef de colonne, chef de site, Médecin, Infirmier, CAMPSY

15 engins, 55 sapeurs pompiers

### SITUATION A L'ARRIVÉE DES SECOURS

Feu de sous sol entièrement embrasé, dans un pavillon isolé.

Le requérant est brûlé aux mains et indique la présence de « petites » bouteilles de gaz.

La VL commence à brûler.

### Présentation de la ZI:

Lien : <https://www.youtube.com>



© Capture d'image cellule drone SDIS 44

### REACTIONS IMMEDIATES

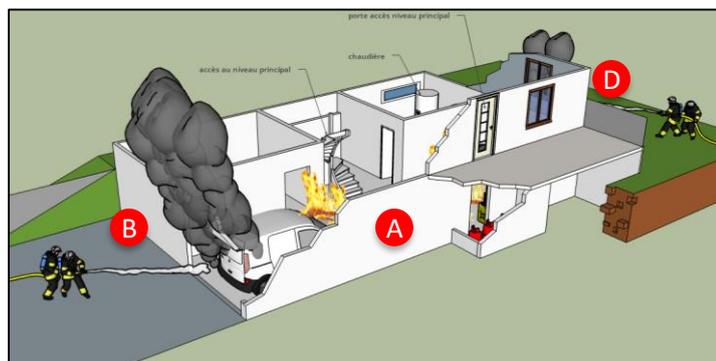


l'EPC Pornic arrive en 1<sup>er</sup> et assure la fonction de COS.

Le chef d'agrès assure une reconnaissance complète et ferme les portes du pavillon.

► A l'arrivée du FPTL Saint Michel Chef Chef, il fait établir 2 LDV:

- 1 en façade B une LDV 500 en attaque directe depuis l'extérieur.
- 1 en façade D une LDV 500 en refroidissement des fumées pour éviter la propagation en façade.



## CHRONOGRAMME



17:06

Appel du voisin pour signaler un feu localisé dans le sous sol d'un pavillon au 2 LD de la Vinotière, sur la commune de **LA PLAINE SUR MER**.

**Engagement réflexe: 2 FPT, 1 EPC, 1 CDG**

17:23

**EPC Pornic** « je confirme sous sol entièrement embrasé, avec violent panache de fumée, 1 victime brûlée aux mains, je demande 1 VSAV en renfort »

**Engagement : 1 VSAV + 1 VLI**



Les opérations de lutte se concentrent sur les façades B et D afin d'éviter la propagation du sinistre à la partie d'habitation située au dessus.

17:52

**CDG Machecoul** « feu de sous sol entièrement embrasé environ 100 m2, suite à une explosion 2 sapeurs pompiers blessés, je demande 2 VSAV en renfort.

**Je prend le COS »**

**Engagement : 2 VSAV, CDC et GVPC**



Les opérations se concentrent sur la prise en charge du binôme blessé, et sur la reconnaissance au 1<sup>er</sup> étage afin de s'assurer de l'étanchéité de la porte d'accès au sous sol. Plus aucune action au sous sol.

18:03

**CDG Machecoul** « suite à une 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> explosion, 1 second binôme blessé, je demande 1 VSAV et 1 FPT en renfort »

**Engagement : 1 VSAV, 1 FPT, chaine d'astreinte SSSM (MAD, IAD) + 1 GELD**

18:20

Arrivée du Chef de Colonne Ouest, prise de COS et création de 2 secteurs:

1 secteur Incendie

1 secteur Secours à Personne

Les remontées d'information seront assurées par téléphone

19:11

**CDC Ouest** « Secteur incendie: procédons à la mise en place d'un dispositif d'attaque au sous sol par le GELD et le FPT Saint Père en Retz, les personnels des FPT St Brevin et Saint Michel sont mis au repos.

Secteur SAP: 5 victimes : 3 brûlés dont 2 SP, + 2 SP blastés.

Je prévois un risque de SP choqués, le MAD fera la demande de la CAMPSY

Je demande un CT USAR pour analyse bâtiminaire »

21:30

Aucun blessé SP n'est transporté au CH, un soutien psychologique est mis en place au CIS de Préfailles pour les 1<sup>ers</sup> intervenants.

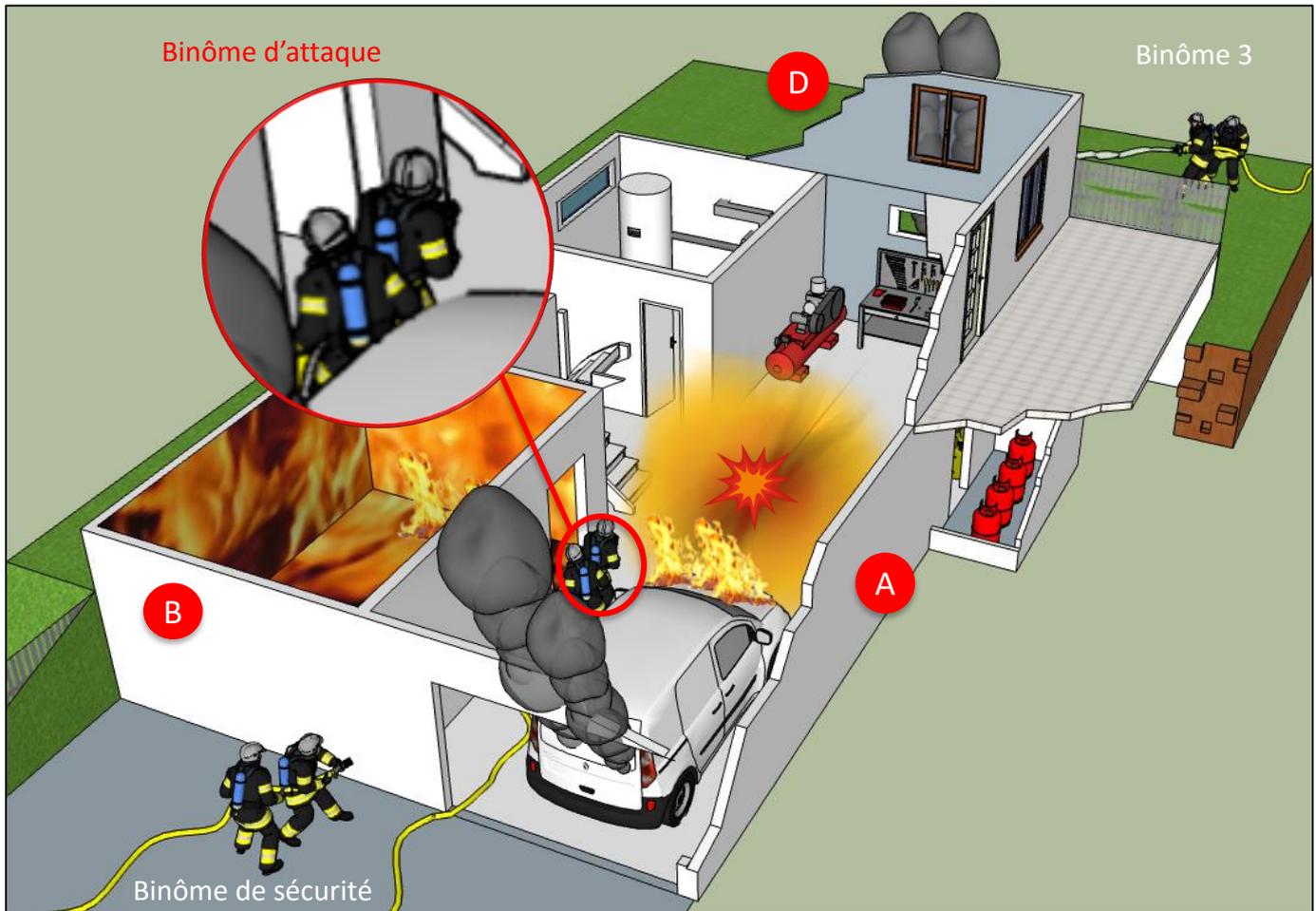


Les foyers principaux sont éteints, un tapis de mousse est réalisé sur l'ensemble du sous sol. 2 bouteilles de gaz ayant explosées ont été extraites, 4 refroidies.

Suites aux reconnaissances du CT USAR, la maison menace ruine, interdisant tout accès, un arrêté de péril est prévu par la mairie.

01:50

**FIN D'INTERVENTION**



## Analyse de la zone d'intervention, et des phénomènes

► Le pavillon est de forme rectangulaire, et d'une superficie au sol de 100m<sup>2</sup>. Il est isolé de tout tiers.

Le sous sol est aménagé en garage et en un atelier de bricolage. 4 bouteilles de gaz de 13kg et des jerricans d'essence y sont stockés.

► Suite aux réactions immédiates, le foyer baisse en intensité. L'idée de manœuvre du COS est alors de faire pénétrer un binôme dans le volume afin de parfaire l'extinction de la VL, sécurisé par un second binôme restant à l'extérieur.

Au moment où le binôme d'attaque pénètre dans le volume, une 1<sup>ère</sup> explosion retentit.

Les effets de l'explosion se caractérisent par:

- Une forte élévation de la température
- Une boule de feu qui envahit le local et sort par la porte du garage

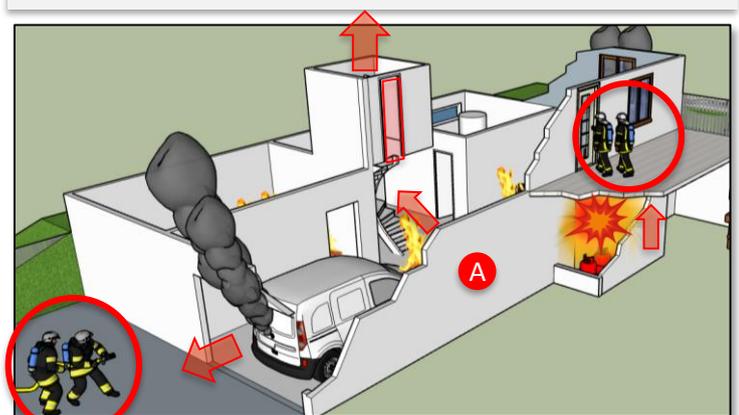
Le binôme réussit à sortir du garage.

Après analyse des témoignages et des éléments RCCI, cette première explosion serait due à l'explosion des jerricans d'essence.

► Suites à cette explosion:

Le COS interdit tout accès au sous sol, et fait faire une reconnaissance au RDC par un binôme afin s'assurer de la fermeture de la porte d'accès au sous sol pour éviter la propagation, et maintient un binôme à l'extérieur du garage.

Environ 15 minutes après la 1<sup>ère</sup> explosion, 2 explosions consécutives retentissent. Il s'agit, cette fois-ci de l'explosion de 2 bouteilles de gaz 13 Kg.



➔ Onde de surpression

Le binôme situé sur la terrasse est projeté en arrière, ainsi que le binôme situé au niveau du portail.



## ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- ▶ L'EPC Pornic arrive seule en 1er intervenant, seul agrès sur les lieux pendant 8 min.
- ▶ Difficulté à connaître ce qui est stocké dans le garage.
- ▶ Panique des SP à l'extérieur après les explosions.
- ▶ Désorganisation des secours suite aux nombreuses explosions.
- ▶ Les sapeurs pompiers impliqués non blessés sont restés longtemps sans mission.
- ▶ Gestion des nombreux appels téléphoniques (autorités, service public) vers le COS et la VLI polluant la prise en charge des blessés.



## ÉLÉMENTS FAVORABLES

- ▶ Reconnaissance périmétrique du 1er CA EPC lui permettant d'avoir une vision claire du bâtiment.
- ▶ Les EPI ont très bien joués leur rôle.
- ▶ Réactions et condition physique des binômes.
- ▶ Blessés légers pas de transport.
- ▶ La 1<sup>ère</sup> explosion plus faible évite l'exposition des binômes aux autres explosions plus fortes.
- ▶ Arrivée de la VLI au moment de l'explosion.
- ▶ Bonne prise en charge par la CAMPSY.
- ▶ Présence des chefs de centre, chefs de GT.

### Stratégie opérationnelle face à des feux de sous sol



#### ▶ Analyse de la stratégie 1<sup>er</sup> COS

Suites aux reconnaissances du COS, la situation fait apparaître un feu en plein développement en sous sol (**fumée très noire et dense sortant des ¾ de la porte du garage, avec une forte vélocité**)

Afin de préserver l'habitation et d'éviter l'exposition du personnel, une **stratégie défensive** est mise en place. 1 LDV 500 est établie depuis l'extérieur.

 Les tactiques défensives sont choisies parce qu'elles exposent moins les sapeurs pompiers aux risques. Elles sont en générales engagées depuis la périphérie des volumes soumis à l'incendie. Néanmoins, elles vont trouver une limite dans leurs capacités à obtenir une extinction rapide. Le choix d'un moyen hydraulique puissant (LDV 1000) quand le réseau DECI le permet est à privilégier.

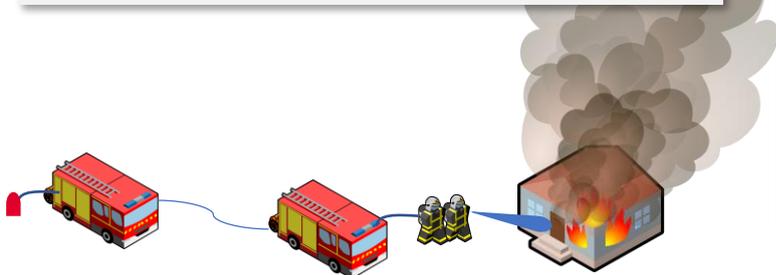
#### ▶ intervention en présence de gaz

Si la 1<sup>ère</sup> explosion peut être attribuée aux jerricans d'essence, les 2 autres quant à elles sont très clairement liées aux bouteilles de gaz. En effet l'onde de suppression et les dégâts structurels provoqués sont caractéristique d'une explosion d'une bouteille de gaz de 13kg. **Le COS ayant interdit l'accès à l'intérieur** du pavillon, les blessures des binômes sont superficielles.

 Une bouteille de gaz soumise à un feu ou à une chaleur excessive peut notamment éclater à cause d'une augmentation de la pression causée par l'élévation de la température. L'éclatement peut avoir pour conséquence des effets de surpression, un flux thermique, la projection de fragments avec des effets missiles... auxquels s'ajoutent les phénomènes dangereux liés aux propriétés du gaz stocké (inflammable, toxique...).

 Une bouteille de gaz gonflée ou déformée doit alerter les intervenants sur l'imminence d'une explosion.

Le refroidissement de ces bouteilles de gaz doit être réalisé au moyen d'une LDV 250l/min.



## Gestion d'un évènement impliquant des Sapeurs pompiers

► Dès lors que des sapeurs pompiers sont blessés, l'intervention revêt un caractère particulier. En effet outre la poursuite des opérations de secours, le COS doit assurer la prise **en charge physique et psychologique** des sapeurs pompiers blessés et/ou choqués, mais également la poursuite de l'opération proprement dite.

Ces actions concomitantes nécessitent de doubler la chaîne de commandement.

**L'engagement des 2 VPC permet d'assurer au sein du 1<sup>er</sup> la conduite des opérations, et au sein du second d'assurer la coordination de la prise en charge des SP, la remontée d'information et l'accueil des autorités liées aux sapeurs pompiers blessés.**



► Suite à l'explosion, une phase de sidération désorganise des secours, l'attention est portée à la mise en retrait des sapeurs pompiers impactés (blessés + concernés). Pendant cette phase d'attente, aucune action n'est mise en place pour traiter le sinistre.

**Dès qu'il y a des SP blessés, l'engagement d'un nouvel échelon équivalent permet:**

- D'assurer le maintien des opérations de secours
- D'assurer la prise en charge des SP blessés et/ou choqués par les moyens SSUAP et le SSO

**Dans le cadre de la mise en œuvre du SSO il conviendra de poser le dispositif SSO dans le cadre de la déclinaison de la future doctrine « soutien aux intervenants », en y incluant le volet psychologique**

► **Prise en charge physique psychologique:**

Dès la survenue des évènements, la prise en charge physique des sapeurs pompiers blessés, devient une priorité du COS. Elle est assurée par les VSAV, la VLI ainsi que la montée en puissance des cadres d'astreinte du SSSM et de la chaîne de commandement. En revanche, les sapeurs pompiers non blessés mais impliqués psychologiquement restent sur les lieux sans mission.

La CAMPSY est mise en place au CIS Préfailles à 21h. Même si les intervenants ont apprécié la qualité de la prise en charge, ils sont fatigués et ne ressentent pas le besoin d'une prise en charge sous cette forme (collective) et souhaitent rapidement rentrer chez eux.

**Un débriefing à chaud mené par le COS accompagné du cadre d'astreinte SSSM aurait pu être suffisant. Rappeler à l'ensemble des intervenants les compétences de la CAMPSY et les moyens de les solliciter.**

**La CAMPSY, peut être sollicitée soit immédiatement (via le CODIS) soit à posteriori sans limite de temps par téléphone (02.28.09.83.20) à titre individuel ou collectif.**



**CE QU'IL FAUT RETENIR**



**Stratégie opérationnelle:**

- Pour un feu en plein développement, favoriser une stratégie défensive avec un moyen hydraulique puissant

**En cas de sapeur pompier blessé:**

- Engager le même échelon pour assurer la poursuite de l'opération.
- Engager un 2<sup>ème</sup> VPC avec le niveau chef de site, afin d'assurer la conduite de l'opération, la prise en charge des sapeurs pompiers blessés et d'assurer la remontée d'information.

**Débriefer à chaud avec un cadre membre du SSSM et solliciter la CAMPSY:**

- Sur les lieux s'il y a vrai besoin,
- A posteriori pour un suivi individuel ou collectif.

**RESSOURCES DOCUMENTAIRES**



*GDO exercice du commandement*



*GDO feu de structure*



*GDO intervention en présence de gaz*

<b>Rédaction</b>	Capitaine Benoit HUGUET
<b>Contribution</b>	Cne Cédric CROTTE, Cne Jérôme LANGLOIS, Adj/C Fabrice ANGOT, Adj/C Steeve PAUTRAT, Adj/C Mickael PASGRIMAULT, Adj/C Franck BRUNEL CCD Laetitia TILLARD, ICN Servane LEGUY
<b>Validation</b>	Commandant David REGNOUF – Chef du groupement Opération par intérim Le 20/04/2025



## RETOUR D'EXPÉRIENCE INTERVENTION POUR...

Document officiel du Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique  
Reproduction interdite sans l'autorisation expresse du Directeur départemental du SDIS 44

Version n°0 – A – RSP – 00/00/2020



**Service départemental d'incendie et de secours de Loire-Atlantique**

ZAC de Gesvrine | 12 rue Arago BP 4309 | 44243 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

02 28 09 81 00 | [www.sdis44.fr](http://www.sdis44.fr) |     